

cages, lesquelz ilz couvrent bien proprement, & y mettent leurs morts. Ce que nous appelions ensevelir, & non pas *inhumer*, puis qu'ils ne sont pas dans la terre.

Or quoy que plusieurs nations aient trouvé bon de garder les corps morts: si est-il meilleur de suivre ce que la Nature requiert, qui est de rendre à la terre ce qui lui appartient; laquelle, ce dit Lucrece,

*Omniparens eadem rerum est commune sepulcrum.*

Ciceron  
au liv. 2.  
des loix,  
lequel al-  
legue Xe-  
sophon.

Aussi est-ce la plus antique façon de sepulture; ce dit Ciceron: & ne voulut point le grand Cyrus Roy des Perfes estre autrement servi apres sa mort que d'estre rendu à la terre:

*Mon corps ( ce disoit-il avant que mourir ) ô mes chers enfans, quand j'auray terminé ma vie, ne le mettez ni en or, ni en argent, ni en autre cercueil aucun, mais le rendez incontinent à la terre. Car que scauroit-il avoir de plus heureux & de souhaitable, que de se mêler avec celle qui produit & nourrit toutes choses belles & bonnes? Ainsi reputoit-il vanité toutes les pompes & depenses excessives des pyramides d'Égypte, des Mausolées, & autres sepultures faites à l'imitation de cela: comme celle d'Auguste, la grande & superbe masse d'Adrian, le Septizonie de Severe, & autres moindres encoré; ne s'estimant apres la mort non-plus que le plus bas de ses sujets.*

Les Romains quitterent l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoit du desordre, & qu'on deterroit les morts, lesquelz par les loix des douze